



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO n°119 du 24 juin 2018

9ème LE MANS CLASSIC - 6 au 8 juillet 2018

Opération Carte d'identité FIVA

Chers Collectionneurs et Passionnés, Chers Amis,

Comme vous le savez, la **Carte d'Identité Internationale FIVA** est le "**certificat historique**" d'un véhicule de collection de plus de 30 ans.

C'est une description approfondie et aussi objective que possible d'un véhicule ancien retraçant l'origine et les éventuelles modifications qu'il a connu. C'est un document international, d'un modèle unique pour tous les pays membres de la FIVA, qui accompagne et trouve pleinement sa place dans les efforts déployés par les Clubs et les Fédérations de véhicules anciens pour faire reconnaître vos véhicules de collection comme éléments du **patrimoine industriel, historique et culturel**.

Votre passion est de préserver et entretenir ces magnifiques objets qui résisteront au temps et qui vous survivront. Irrémédiablement, vos belles autos changeront de propriétaire, peut-être de pays.

Il est donc important que la vie de vos véhicules, leur histoire, les modifications et restaurations effectuées par les propriétaires successifs soient répertoriées dans un fichier international.

Ce "**certificat historique**" qu'est la **carte d'identité FIVA**, c'est la "**traçabilité**" d'un véhicule ancien, et c'est également un **devoir de mémoire** que nous devons pour le futur à nos voitures anciennes, qui représentent avec honneur notre **patrimoine industriel, historique et culturel**. C'est en quelque sorte l'**ADN** de nos véhicules de collection, **ADN conservé et archivé à la fois par la FFVE en France et par la FIVA pour tous les pays membres de la FIVA**.

De plus amples informations sur la **Carte d'Identité FIVA** peuvent être consultées sur le site internet de la FFVE (www.ffve.org) rubrique "**International**".

Cette année encore à l'occasion du Mans Classic 2018, La FFVE vous propose de participer à l'opération Carte d'Identité FIVA au Mans le 8 juillet 2018.

Modalités de l'opération Carte d'Identité FIVA au Mans Classic 2018 :

1- Inscription par envoi impérativement avant le 3 juillet 2018 d'un courriel à etienne.anglade@ffve.org, copie secretariat@ffve.org en mentionnant vos coordonnées, votre adresse courriel, votre numéro de tel portable, la marque et le modèle de votre voiture, ainsi que les dates et heures où vous serez au Mans.

2 - A réception de ce courriel, il vous sera adressé une fiche d'inscription et toutes les informations pratiques de cette opération.

3 - Au jour et à l'heure fixée, un commissaire technique FFVE se rendra à l'emplacement où sera stationné votre véhicule afin de passer son inspection technique.

4 - Cette inspection sera effectuée en votre présence et avec votre dossier complet, et le commissaire technique attribuera une note d'authenticité et de préservation à votre véhicule.

5 - Votre dossier sera ensuite transmis au secrétariat de la FFVE qui vous adressera votre Carte FIVA sous quinzaine. Le coût d'une carte FIVA est de 100 euros si vous appartenez à un Club adhérent à la FFVE, sinon de 150 euros.

A diffuser rapidement et sans modération à tous vos adhérents.